

AVIS PUBLIC

La Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges demande, par le présent appel d'offres public, des soumissions pour des travaux à réaliser à l'Écocentre situé au 2 800, rue Henry-Ford, à Vaudreuil-Dorion, qui inclut sans s'y limiter :

Agrandissement de la plateforme supérieure :

- agrandissement de la plateforme supérieure côté sud de 497 m² pour y ajouter une surface d'entreposage supplémentaire
- structure de chaussée pour pavage et béton
- mise en place de bordures de béton
- construction de dalles de béton
- réfection de béton sur les murs et protection des coins verticaux
- modification des garde-corps
- relocalisation temporaire des conteneurs, bacs et autres installations existantes pendant les travaux

Plateforme du bas :

- construction de dalles de béton
- construction de murs de béton
- ajout de garde-corps
- installation d'une nouvelle ligne aérienne et souterraine avec armoire électrique pour un futur compacteur à carton

Le document d'appel d'offres sera disponible à compter du 12 juillet 2021 sur le site <u>www.seao.ca</u> aux frais du soumissionnaire.

Les soumissions seront reçues à la MRC jusqu'à 11 h, le lundi 16 août 2021, dans une enveloppe scellée portant l'inscription « Agrandissement écocentre Vaudreuil-Dorion », à l'attention de monsieur Raymond Malo, directeur général adjoint à la MRC de Vaudreuil-Soulanges, à l'adresse suivante :

MUNICIPALITE REGIONALE DE COMTE DE VAUDREUIL-SOULANGES 280, boulevard Harwood Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 1Y5

Les soumissions seront ouvertes publiquement le lundi 16 août 2021 à 11 h 5, à la salle du conseil de la MRC.

Chaque soumission doit être accompagnée de tous les documents identifiés à la section B ainsi que tous les formulaires dûment complétés de la section C.

Pour tout renseignement supplémentaire relatif au présent appel d'offres, veuillez communiquer, par écrit seulement, avec monsieur Raymond Malo, par courriel à l'adresse rmalo@mrcvs.ca.

La présente demande de soumission ne constitue pas une offre de contracter avec aucun des soumissionnaires et la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges ne s'engage aucunement à accepter ni la plus basse soumission, ni aucune des soumissions reçues. Elle n'assume aucune obligation ni responsabilité envers les soumissionnaires qui renoncent, en déposant une soumission, à toute réclamation contre la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges.

La décision du conseil sera prise dans les soixante (60) jours de l'ouverture des soumissions.

RAYMOND MALO Directeur général adjoint